

05 - À l'intersection, prendre le chemin sur la droite qui reprend une partie de la **voie romaine** reliant Périgueux à Saintes (**chemin Boisé**). Passer au-dessus du ruisseau du Pérat. Continuer le chemin blanc sur la droite puis encore à droite vers les vignes et les bois.

06 - En arrivant à la fin du chemin Boisé prendre à gauche en direction du village de Pondeville. Continuer la route sur la droite et observer les **belles demeures charentaises**.

07 - Après le puits, continuer tout droit sur environ 100 mètres, prendre le chemin sur votre droite au niveau des plots routiers et poursuivre sur le chemin blanc principal sur environ 1200 m. Observer de nouveau au loin le logis de Fontfroide.

08 - Continuer le chemin partant sur la droite et passer au-dessus de la Vélude. Poursuivre en direction de l'église de Saint-Estèphe.



Puits



Randonnées



Champ au printemps

Pour en savoir + sur le patrimoine de la commune :



Une question ?

MAIRIE ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

05 45 66 30 08

<https://www.roullet-saint-estephe.fr/>

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-tourisme.com
info@angouleme-tourisme.com

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION 

Avec la participation de :



À LA
DÉCOUVERTE
des chemins



du Grand Angoulême

40

Roullet-Saint-Estèphe

CIRCUIT DE LA VÉLUDE

Au départ de Saint-Estèphe, ce circuit progresse au cœur de terres fertiles gagnées sur les anciens marais de la Vélude et du Pérat. Vous pourrez observer quelques échassiers près des roselières et serez accompagnés par le chant continu des alouettes le long des champs cultivés. Après un passage par la forêt de Chardin, le clocher de l'église guidera vos pas pour le retour.

 *À voir en chemin :*

L'église Saint-Etienne, la maison à balet, les villages et logis, les ruisseaux du Pérat et de la Vélude ainsi que les roselières.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Parking de l'école
de Saint-Estèphe Place Toussaint Raymond
16440 Roullet- Saint-Estèphe

GPS : lat. 45.579785, long. 0.013128

Venir en bus : Möbius TAD n°8
arrêt école Saint-Estèphe

WC au coin de l'école



12 km

distance



facile



3h30

temps



balisage



soleil

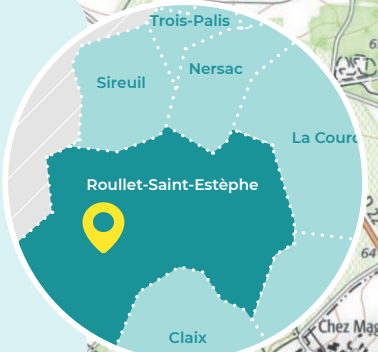


en famille



Téléchargez le tracé GPX

sur le site www.angouleme-tourisme.com



Commune de Roulet-Saint-Estèphe

CODE balisage

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

RECOMMANDATIONS

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris



01 - Longer l'école et passer devant le monument aux morts pour emprunter le chemin du Maine Beaupart à gauche – voir la **maison à balet** à l'intersection. Quitter le chemin bitumé en continuant sur la gauche. Passer le ruisseau **La Vélude** qui prend naissance au pied du hameau de Chardin et parcourt un certain temps la vallée encore très marécageuse.

02 - Prendre à gauche le chemin rural après la Vélude et observer un peu plus loin **les roselières** sur votre gauche où vous pourrez peut-être apercevoir des **aigrettes garzettes**.



Aigrette garzette

03 - Au niveau du chemin bitumé prendre à droite, continuer sur quelques centaines de mètres et poursuivre la route sur la droite. Observez sur votre droite le **logis de Fontfroide** qui aurait fait partie des nombreux rendez-vous de chasse de François 1^{er}. Dans le virage continuez tout droit sur le chemin en herbe en direction des **plantations de chênes truffiers** du village de Chardin.

Au niveau de la route prendre en face route des vignes. Continuer sur la route à droite, ne pas prendre l'Impasse des Enclous. Rester sur la route goudronnée.



Roselière

04 - Prendre à gauche Route du Sel puis tout droit Chemin Boisé. Longer les rangs de vigne et continuer dans la pente qui serpente avant de remonter.

La présence de petites zones humides telles que les roselières, présente de nombreux avantages pour assurer l'équilibre des écosystèmes : épuration de l'eau, atténuation des crues, zone de refuge pour de nombreuses espèces sédentaires ou migratrices. Elles sont malheureusement bien souvent asséchées du fait des activités humaines et de l'évolution climatique.

